

POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE DU SMITED

Le SMITED (Syndicat Mixte de Traitement et d'Élimination des Déchets des Deux Sèvres), est une collectivité engagée depuis 2009 dans une démarche environnementale qui l'a conduit à obtenir la certification ISO 14001 notamment sur son complexe de traitements de déchets situé au lieu-dit "La Loge" sur la commune de Coulonges Thouarsais.

Par cet engagement environnemental, le SMITED souhaite mettre en avant ces aptitudes à faire évoluer la filière déchets dans sa globalité. C'est ainsi qu'en 2013, cinq ans après l'ouverture de l'usine de Tri Mécano Biologique de Champdeniers, le SMITED a mis en service son unité de broyage pour permettre la préparation d'un combustible utilisable en cimenteries.

Cette mise en œuvre opérationnelle se traduit par une diminution des tonnes destinées à l'enfouissement. Le SMITED a également mené depuis 2009 d'autres actions environnementales telles que : la valorisation énergétique du biogaz issus de "la Loge", la diminution des consommations de carburant, la réalisation d'un bilan carbone sur l'ensemble de ses installations ou bien encore le maintien de la propreté sur le complexe de traitement de déchets de "La Loge".

Avec pour ambition la poursuite de la démarche environnementale, le Président du SMITED, souhaite renouveler cette politique.

Ainsi, le SMITED s'engage d'ici 2017 sur les objectifs environnementaux suivants :

- 1. Réviser et redéfinir le Système de Management Environnemental** selon l'échéancier suivant :
2015 : révision et redéfinition de notre SME adapté à l'activité de la : Loge, transport, Siège
2016 : Mise en place d'un SME adapté au TMB et aux Sites de Transfert
2017 : Certification de l'ensemble des activités du SMITED
- 2. Augmenter globalement les performances des installations et équipements**
- 3. Communiquer et sensibiliser sur les impacts perceptibles : Image - Odeur - Bruit**
- 4. Respecter la réglementation préfectorale**
- 5. Sécuriser les biens et les personnes**
- 6. Certifier le centre de Tri Mécano Biologique et les sites de Transfert en 2017**

L'amélioration continue sera axée sur :
la Valorisation, l'Image et la Sécurité

Le périmètre concerné par la politique environnementale concerne pour 2015 :

- 1. Les ISDND de La Loge exploitées et fermées ainsi que l'activité Transfert de La Loge**
- 2. Les opérations de transport en régie des déchets**
- 3. L'activité administrative du siège social**

A partir de 2016, l'ensemble de l'activité de traitement des déchets sera intégré au SME en vue d'une certification de l'ensemble de l'activité traitement des déchets en 2017, y compris :

- 4. Le centre de Tri Mécano Biologique de Champdeniers et les sites de Transfert**

En 2017, l'ensemble de l'activité sera concernée par les actions déclinées dans le cadre de la politique environnementale définie sous les cinq chapitres principaux ci-dessus énoncés. Pour réaliser ces objectifs, le Responsable Environnement est pilote du SME en coordination avec la direction et l'ensemble du personnel. Chaque collaborateur est un acteur responsable vis à vis de l'environnement dans son entreprise ou comme citoyen. Le SMITED s'engage à mettre en œuvre les moyens nécessaires pour réussir cette démarche, élément majeur d'une politique de développement durable du territoire. Annuellement les actions de la politique environnementale définie seront actualisées dans la perspective d'une amélioration continue du SME.

Jacques DIEUMEGARD
Président du SMITED
Le 20 mars 2015

